

LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

>> DE COUTANCES
MER ET BOCAGE

LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Présentation..... P.3

LE PLAN D' ACTIONS

Axe 1 : Reconquérir la qualité des eaux..... P.5

Axe 2 : Un littoral résilient..... P.6

Axe 3 : L'économie circulaire : des ressources locales valorisées.....P.7

Axe 4 : Économiser l'énergie, produire des énergies alternatives,
agir pour une mobilité durable..... P.10

Axe 5 : Vers un territoire éco-exemplaire..... P.11

ÉDITOS

La communauté de communes Coutances mer et bocage s'apprête à devenir le premier territoire normand signataire d'un contrat de transition écologique avec l'État, visant à accélérer les projets et politiques de développement durable. Ce contrat « nouvelle génération » est novateur parce qu'il part de l'idée que les territoires regorgent d'initiatives naissantes et d'acteurs désireux de s'impliquer, qu'il est possible d'accompagner, de valoriser et de mobiliser au travers d'un projet collectif.

Régulièrement pionnière dans la mise en œuvre volontariste de politiques environnementales, retenue par la Région Normandie pour être Territoire durable 2030, Coutances mer et bocage est engagée depuis plusieurs années au travers de programmes qui concernent en particulier la reconquête de la qualité des eaux, l'adaptation du littoral aux changements climatiques ou encore l'écologie industrielle territoriale. Et si notre territoire est relativement préservé, riche de ressources naturelles et agricoles remarquables, il prend sa place comme contributeur des changements qui bouleversent notre planète ; c'est la raison de notre engagement pour une transition écologique positive, collective, créatrice d'emplois, de liens sociaux et d'opportunités.

Le contrat de transition écologique comporte une trentaine d'actions portées par la collectivité et par de nombreux acteurs locaux. Il permet de décloisonner, d'agir comme une caisse de résonance, en transversalité. Cette belle dynamique, qui n'en est qu'à ses débuts, se développera tout au long des trois années de vie du contrat.

M. Jacky Bidot
Président de Coutances mer et bocage

Lors du sommet des coalitions du « **One Planet Summit** » le 14 mars dernier, le Président de la République Française, a rappelé que « face à l'urgence climatique, les objectifs de l'Accord de Paris signé en 2015 et visant à maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2° devaient impérativement être maintenus ». La France s'est engagée sur 17 objectifs concrets, les ODD (objectifs de développement durable) traduits dans ses politiques publiques et inscrit la question d'une croissance infinie sur une Terre finie au cœur du concept du développement durable irriguant les activités humaines et la gestion des ressources naturelles.

La mise en œuvre concrète de ces engagements internationaux s'inscrit dans une double échelle d'espace et de temps. Celle du temps est connue depuis les travaux du GIEC : le temps est compté, les effets du réchauffement visibles. Pour agir vite, concrètement et démultiplier l'action, l'espace pertinent est celui des territoires. Eux seuls disposent à la fois de la connaissance des phénomènes et de la capacité à mettre en place les solutions, avec tous les acteurs, privés et publics sur des actions opérationnelles, et ainsi faire évoluer positivement pratiques, modes de production, de consommation, rapport aux ressources naturelles.

Pour faire face à ce défi, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a conçu les « **Contrats de transition écologique** » (CTE), pour faciliter la transformation écologique en partant des EPCI, et susciter une dynamique d'aspiration collective à une économie durable, sociale et solidaire, coconstruite avec l'État.

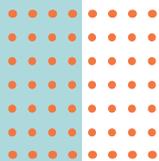
Je me réjouis de l'engagement volontariste de Coutances mer et bocage dans un projet de CTE ambitieux et fédérateur, mobilisant tous les acteurs autour d'un plan d'actions cohérent, s'articulant autour des enjeux du littoral, de l'eau, et d'une économie durable, sociale et solidaire. L'État accompagne cette initiative depuis ses prémices dans une démarche coordonnée par la sous-préfecture de Coutances qui se poursuivra dans toute la durée de sa mise en œuvre. Pleine réussite à Coutances mer et bocage pour ce premier contrat normand, et le seul au niveau national à traiter du sujet crucial de l'adaptation des activités au recul du trait de côte.

M. Gérard Gavory
Préfet de la Manche



Contrat de
Transition
Écologique





LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

>> PRÉSENTATION

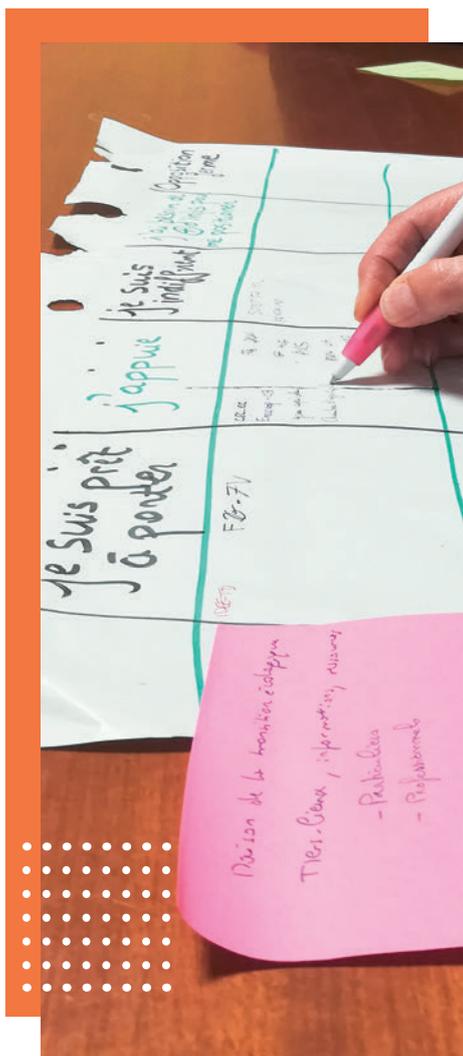
Démarche innovante, le contrat de transition écologique est un outil visant à accompagner et soutenir les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Spécifique à chaque territoire, il est co-construit à partir de projets locaux, entre la collectivité locale, l'État et les acteurs socio-économiques.

Il a pour ambition de démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie en développant l'emploi local par la transition écologique (structuration de filières, développement de nouvelles formations...) et en agissant avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour traduire concrètement la transition écologique.

La communauté de communes est engagée depuis plusieurs années au travers de différents programmes et politiques volontaristes : **Notre littoral pour demain** (2014), le programme de **Reconquête de la qualité des eaux littorales** (2017), **Territoire durable 2030** (2018), le **Contrat territorial eau et climat** (2019) ou encore le programme **Écologie industrielle territoriale** (2019). En contractualisant avec l'État, Coutances mer et bocage réaffirme sa volonté de relever le défi de la transition écologique de façon cohérente et intégrée.

UNE EXPÉRIMENTATION UNIQUE EN SON GENRE, UN DÉFI À RELEVER

Depuis le 5 février 2019, date du début de la seconde phase d'expérimentation des contrats de transition écologique à l'échelle nationale, ce sont dix-sept territoires qui sont engagés dans la dynamique des contrats de transition écologique en France, dont Coutances mer et bocage qui devient ainsi **le premier territoire normand** à signer un contrat de transition écologique avec l'État.



UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE, UN APPEL À LA VOLONTÉ DE TOUS LES ACTEURS LOCAUX

Le contrat de transition écologique, signé pour une durée de trois ans, traduit la volonté **d'engager une transition écologique nécessaire, positive, ancrée localement et créatrice d'opportunités**. Accélérateur des projets de développement durable, le contrat de transition écologique consiste à dépasser la logique d'appel à projets pour instaurer une véritable construction collective des actions entre acteurs locaux. Il donne le signal d'une dynamique de long terme, en associant toutes les parties prenantes déterminées à apporter leur contribution : État, collectivités territoriales, acteurs économiques et société civile.

Concrètement, la construction du plan d'actions prend forme à partir des projets émergents, des volontés locales et des propositions innovantes d'acteurs locaux qui ont pu s'exprimer au cours de quatre ateliers participatifs organisés au printemps 2019. La volonté est ainsi de s'appuyer sur les ressources humaines du territoire, les acteurs en présence et la capacité collective d'inventer des solutions sur mesure pour répondre aux enjeux écologiques du territoire.

UN PARTENARIAT ÉTROIT ENTRE COUTANCES MER ET BOCAGE ET L'ÉTAT

Pour mettre en œuvre le contrat de transition écologique, les services de Coutances mer et bocage assureront l'animation, la mise en relation des acteurs, la coordination et le suivi des actions engagées et leur évaluation. De son côté, l'État continuera de développer une relation d'accompagnement des porteurs de projets, dans une logique de facilitation par une mobilisation des services et des moyens nécessaires à leur réalisation dans les délais les plus rapides possibles.

IMPULSER UNE SYNERGIE LOCALE ENTRE ACTEURS POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET POSITIF

Le contrat de transition écologique est ainsi un plan d'actions partagé entre acteurs : services de l'État, collectivités locales, entreprises, associations ou encore chambres consulaires. L'ensemble des porteurs de projets, qui s'engagent au travers de la signature de la charte d'engagement pour la transition écologique du territoire, affirment ainsi leur volonté de prendre en main leur destin pour faire du territoire de Coutances mer et bocage, une terre désirable, durable, solidaire, attentive à ses ressources et à son rôle face aux défis climatique et environnemental.

> À partir de juillet 2019 et pendant la mise en œuvre du contrat de transition écologique qui aura lieu jusqu'en 2022, le dispositif sera élargi à de nouveaux projets.

LES PARTENAIRES :

- Coutances mer et bocage
- État
- Chambre d'agriculture
- Comité régional de conchyliculture
- Chambre de métiers et de l'artisanat
- Région Normandie
- Ville de Coutances
- Lycée agricole de Coutances
- Syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM)
- VALO'strea
- CGLS
- PlagEcolo
- Papeco
- Les 7 Vents du Cotentin
- AVRIL
- Bio en Normandie
- Biopousses
- Tri-Tout Solidaire Coutances

LES PRINCIPAUX FINANCEURS :

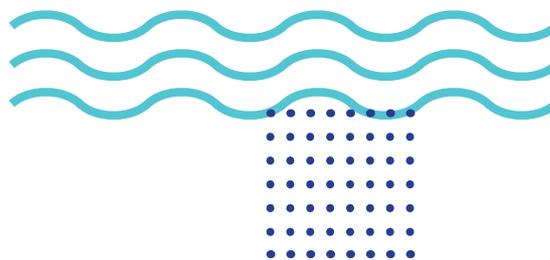
- Coutances mer et bocage
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- Conseil départemental
- Conseil régional
- État
- Banque des territoires



3 MOIS
3 ANS
30 ANS

DE NÉGOCIATION
D'ENGAGEMENTS
DE DYNAMIQUE

LE PLAN D'ACTION



AXE 1 > RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES EAUX

Partant du constat d'une dégradation sensible de la qualité des eaux littorales depuis quelques années, qui s'est traduite ponctuellement par des fermetures de baignade, de zones de pêche à pied et de commercialisation des produits de la conchyliculture, Coutances mer et bocage s'est engagée, aux côtés de l'État, pour mobiliser les acteurs du territoire en vue de reconquérir la qualité des eaux.

Cet engagement s'est concrétisé par la mobilisation inédite des acteurs du territoire (communes, agriculteurs, conchyliculteurs, Chambre d'agriculture, Comité régional de la conchyliculture...) et des financeurs (Agence de l'eau Seine-Normandie, Département de la Manche, Région Normandie...) et l'élaboration d'un plan d'actions. Celui-ci s'est notamment matérialisé par le Contrat territorial eau climat signé en mai 2019 avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Les principales sources de pollution microbiologique des eaux littorales sont liées à des défaillances du cycle des

eaux usées (collecte, traitement...), aux déjections ovines lessivées lors des épisodes de submersion des herbues des grands havres par fort coefficient de marée et aux rejets côtiers d'effluents dus à des dysfonctionnements dans la gestion des eaux sur les exploitations agricoles et conchylicoles. Par la sensibilisation des décideurs et des acteurs du littoral à des pratiques plus vertueuses, l'objectif à court, moyen et long termes est d'éviter les fermetures de baignade, de zones de pêche à pied et de commercialisation des produits conchylicoles et d'obtenir une bonne qualité des eaux littorales, qui puisse s'inscrire dans la durée.

Le plan d'actions élaboré pour améliorer la qualité des eaux touche tous les domaines d'intervention (assainissement collectif et non collectif, agriculture, conchyliculture) ; il vise à agir sur les infrastructures (refonte et modernisation de la station de traitement des eaux usées de Coutances), les pratiques d'élevage (programme expérimental de nouvelles pratiques d'élevage ovin sur les herbues des havres de la Vanlée et de la Sienne), la définition de filières de valorisation des déchets de la mer et des sous-produits conchylicoles et l'élaboration d'un diagnostic afin de sensibiliser les acteurs agricoles et conchylicoles sur la gestion des eaux.

[zoom sur]



EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRATIQUES D'ÉLEVAGE DES OVINS SUR LES HERBUS DES HAVRES DE LA VANLÉE ET DE LA SIENNE

Dans le cadre du programme « **Reconquête de la qualité des eaux littorales** », le groupe de travail « **agriculture-pacage** » piloté par la Direction départementale des territoires de la mer en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la communauté de communes, s'attache à limiter les conséquences néfastes générées par les déjections ovines, qui participent à la

pollution microbiologique des eaux lors des épisodes de submersion marine par fort coefficient de marée. L'action menée dans le cadre du contrat de transition écologique consiste en une phase de tests comparatifs de plusieurs pratiques d'élevage afin d'analyser leurs avantages et leurs inconvénients.

« *Nous misons sur le volontariat et la forte implication des éleveurs pour le test de ces nouvelles pratiques. L'objectif est de définir ensemble des pratiques d'élevage plus vertueuses qui soient à la fois bénéfiques pour la préservation des milieux naturels, moins contraignantes pour les éleveurs, déjà soumis à d'importantes contraintes, entre autres, par la réglementation et le cahier des charges de l'AOP des prés salés, et qui ne portent préjudice à aucune des autres activités présentes sur le territoire* », indique Maxime Gony, directeur de la qualité des eaux à Coutances mer et bocage.

Le test démarrerait au cours du second semestre 2019 et envisage de comparer trois pratiques d'élevage : le retrait anticipé

des animaux pendant 5 jours lors des saisons balnéaires et durant les périodes de grands coefficients de marées qui correspond à la pratique actuellement en place ; le chaume nocturne/diurne qui a pour objectif de faire sortir les animaux du Domaine Public Maritime un temps maximal dans le respect de l'AOP, afin de limiter le risque de pollution. Par cette pratique (éducation des animaux, installation d'abris légers et résilients), on cherche à ce que les animaux se couchent, s'abreuvent et se protègent des conditions climatiques hors des herbues, car les ovins produisent davantage d'excréments lorsqu'ils se relèvent. Enfin, le pâturage dirigé qui a pour objectif de concentrer les excréments dans des parcelles délimitées (clôtures mobiles).

Dans les deux derniers cas, il est proposé de procéder systématiquement à des ramassages de déjections afin d'en comparer la quantité pour pouvoir mesurer les impacts et valoriser les déchets par le compostage ou la méthanisation (filière en cours de développement sur le territoire).

Avec le changement climatique, la hausse estimée du niveau de la mer à un mètre d'ici à 2100, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes et le recul du trait de côte sont des phénomènes auxquels citoyens et pouvoirs publics se confrontent de plus en plus. Sur le territoire de Coutances mer et bocage, les conséquences humaines, matérielles, économiques et environnementales se font déjà sentir avec un impact sur l'agriculture côtière, la conchyliculture et les infrastructures du littoral.

Les secteurs les plus sensibles sont situés dans les zones de havres, particulièrement touchées par les risques de submersion marine, et qui concentrent pour certaines de nombreuses activités stratégiques (conchyliculture, agriculture, tourisme, etc.).

Si le réaménagement d'espaces de respiration de la côte et les techniques douces de stabilisation des cordons dunaires constituent des compléments bénéfiques pour s'adapter durablement au changement côtier en action, la protection du littoral ne peut plus reposer uniquement sur une défense rigide du trait de côte. Il est nécessaire de rendre de l'espace aux phénomènes naturels, en utilisant les milieux comme zones-tampons face aux aléas climatiques.

L'adaptation à ces changements est nécessaire et se traduit par la définition d'une stratégie territoriale qui s'articule autour de trois orientations.

1. DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX LITTORAUX POUR FAVORISER L'ACTION COLLECTIVE

En synergie avec le programme « **Notre littoral pour demain*** », il s'agit d'identifier les risques et de sensibiliser les acteurs pour permettre une relocalisation des habitations et des exploitations situées en zones à risque, en lien avec le PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations) qui opte pour une gestion intégrée du trait de

côte et qui tient compte des phénomènes d'érosion et d'élévation du niveau marin. Par exemple, la communauté de communes souhaite intégrer le repli stratégique, devenu inévitable à certains endroits, dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration.

Pour cela, l'une des actions vise à anticiper l'adaptation, le repli temporaire ou la relocalisation sur le littoral de certaines activités concernées par ces risques (activités conchylicoles, agricoles et touristiques). Une planification « stratégique » de parcelles sans risques ou adaptables aux risques pouvant recevoir le bâti actuellement exposé va être réalisée. L'élaboration de cette stratégie collective va se faire en plusieurs étapes et en concertation avec les acteurs locaux.

2. S'ADAPTER À COURT ET MOYEN TERMES : MAINTENIR, PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU LITTORAL

Cette adaptation à court et moyen termes s'effectuera par des phases de travaux et d'entretien de l'existant (prioriser l'entretien des milieux et les méthodes de protection douce devant les installations conchylicoles existantes) et par l'expérimentation : un modèle de relocalisation littorale à partir d'une zone conchylicole et quatre opérations de repli stratégique de bâtiments hors de la zone submersible de la pointe de Montmartin-sur-Mer.

3. À LONG TERME, IMAGINER LE LITTORAL DE DEMAIN : RELOCALISER ET AMÉNAGER

Devant la difficulté de se projeter et de se rendre compte de l'ampleur du phénomène à venir, et partant du postulat que l'intelligence collective, l'audace et l'imagination sont moteurs pour offrir de nouvelles perspectives pour Coutances mer et bocage, un atelier de réflexion d'une semaine mettra en synergie de futurs jeunes professionnels, qui proposeront des pistes de réflexion sur l'aménagement du littoral, à partir de l'exemple de Gouville-sur-Mer.



*Lancé suite à l'appel à projets de la Région Normandie, il consiste à réfléchir à une stratégie d'aménagement du littoral en projetant l'ensemble du territoire allant des Pieux à Granville à 20, 50 et 100 ans pour mieux anticiper les conséquences du changement climatique.

[zoom sur]

IMAGINER LE LITTORAL À LONG TERME : UN ATELIER DE TRAVAIL COLLABORATIF « NOUVELLE VAGUE »

Du 8 au 13 septembre prochain, des étudiants – issus d'horizons géographiques divers et de cursus variés – se mobilisent pour apporter un regard neuf et inédit sur le littoral de Coutances mer et bocage, et proposer aux élus et à leurs équipes des projets, des outils et des leviers destinés à alimenter leurs

réflexions sur l'évolution du territoire, face aux changements climatiques et à leurs défis (montée du niveau de la mer, érosion côtière, submersion marine, remontées de nappes phréatiques, etc.). « *Nous souhaitons nous laisser la possibilité de nouvelles opportunités en sollicitant un regard neuf sur notre territoire afin d'aménager le littoral sur le long terme* », précise Adeline Hubert, responsable du service GEMAPI. Une vingtaine d'étudiants de niveau Master seront répartis en quatre ou cinq groupes de travail pluridisciplinaire. Accompagnés

par les élus et les techniciens de la communauté de communes et par la Direction départementale des territoires et de la mer, ils iront à la rencontre des acteurs du territoire pour appréhender au mieux les problématiques et les enjeux du territoire et proposer plusieurs visions de l'aménagement de notre littoral à long terme, adapté aux risques naturels. Les jeunes de l'école de Gouville-sur-Mer, seront sollicités pour participer à ce travail collaboratif inédit afin d'apporter leur vision rêvée de leur commune de demain.

> L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DES RESSOURCES LOCALES VALORISÉES

Si rien ne change, la consommation mondiale de matières atteindra 150 milliards de tonnes à l'horizon 2050 et la quantité de CO2 émise par personne se verra multipliée par quatre*. Réduire nos impacts environnementaux et diminuer l'exploitation des ressources naturelles sont devenus des impératifs incontournables.

L'économie circulaire constitue une solution pour sortir de cette spirale négative. Basée sur une logique de proximité, elle encourage le développement d'emplois locaux. Cette création de valeur positive se fonde sur une consommation relocalisée, le soutien à une activité industrielle et agricole locale et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage. Elle est la promesse d'un nouveau modèle de développement, en particulier pour le territoire de Coutances mer et bocage aux ressources riches et diversifiées.

Pour atteindre cet objectif, le territoire de Coutances mer et bocage souhaite orienter son action de façon à répondre à trois enjeux majeurs.

1. PRODUIRE MIEUX EN AGRICULTURE, CONSOMMER LOCALEMENT ET/OU BIO

> Développer les circuits courts

Le circuit court – relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie – recouvre plusieurs enjeux. Sur le plan économique, il favorise le maintien et la création d'emplois grâce à une meilleure valorisation des productions locales de qualité. Créateur de tissu social, il favorise la coopération entre agriculteurs et renforce les liens entre ceux-ci et les consommateurs. Au plan environnemental, le circuit court, impliquant moins de déplacements, permet de réduire la consommation d'énergie, de préserver la biodiversité et de réduire les polluants atmosphériques.

Sur le territoire de Coutances mer et bocage, le développement des circuits courts va se traduire concrètement par plusieurs actions :

- Favoriser les rencontres entre producteurs du territoire et professionnels de l'alimentation par le biais de deux événements – **Pro Alim** et **Bio to Bio** – qui vont être organisés en 2020 et 2021 ;
- Réaliser une étude de faisabilité et de rentabilité financière d'une plateforme logistique de distribution locale et bio ;
- Former les maires et les agents des cantines scolaires aux questions de gaspillage alimentaire, à la connaissance des producteurs locaux et à l'approvisionnement et la façon de cuisiner ces produits locaux et/ou bios.

> Encourager une évolution des pratiques agricoles

Le développement des circuits courts étant directement lié à une meilleure qualité de l'alimentation, il suppose de mieux produire en agriculture et d'encourager une évolution des pratiques agricoles vers l'agriculture biologique.

Cela passe d'abord par un diagnostic agricole et alimentaire territorial qui va être réalisé pour améliorer la connaissance des différents types de pratiques en lien avec l'alimentation.

* Source : UNEP (Programme des Nations unies pour l'environnement).



[zoom sur]



BIOPOUSSES : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS VERS UNE INSTALLATION SÉCURISÉE EN MARAÎCHAGE BIO OU UNE CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

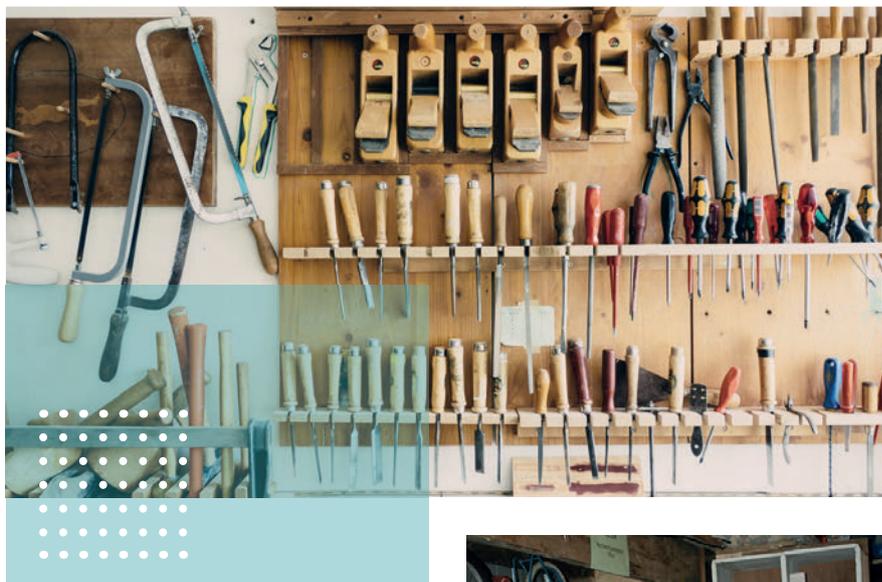
L'association Biopousses accompagne les futurs agriculteurs dans une installation sécurisée en maraîchage biologique. Elle s'ouvre progressivement à d'autres productions à taille humaine en élevage ou production de céréales avec atelier de transformation (par exemple paysan-boulanger...). Elle propose également un accompagnement dans une démarche de conversion vers l'agriculture biologique

aux agriculteurs en système de production conventionnel. Les porteurs de projets sont hébergés juridiquement par la couveuse d'entreprises Rhizome et bénéficient d'un appui technique personnalisé par Biopousses. Ils ont la possibilité de tester leur activité pendant une période de 1 à 3 ans. « L'association Biopousses s'inscrit dans le réseau national des espaces tests agricoles (RENETA) qui compte 80 membres dans toute la France », indique Mathilde Desprez, animatrice-responsable de Biopousses. Depuis 2012, ce sont 17 porteurs de projets accompagnés, 9 installations effectives à l'échelle régionale et 13 hectares de surface agricole convertis à l'agriculture biologique. « D'ici à 2022, nous espérons atteindre 35 hectares sur ce territoire », précise la responsable.

2. VALORISER LES RESSOURCES LOCALES EN DÉVELOPPANT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

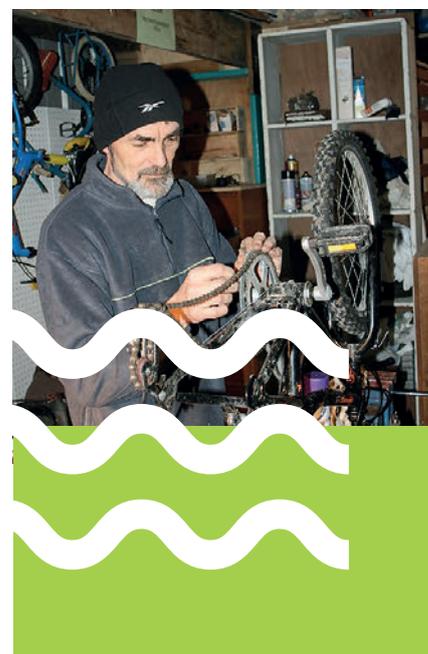
> Favoriser la mise en réseau des entreprises : l'écologie industrielle territoriale

En réduisant leur consommation de matières premières et d'énergie, l'économie circulaire permet aux entreprises de faire des économies et des gains de productivité. Cela suppose en premier lieu que les acteurs de ce territoire soient suffisamment connectés entre eux. Mettre en relation des entreprises pour mutualiser les énergies, les déchets, les déplacements, développer des outils d'échange d'informations entre les entreprises et leurs sous-produits et leurs besoins sont autant d'actions qui vont être entreprises pour favoriser les échanges entre les acteurs du territoire : c'est l'écologie industrielle territoriale (EIT).



> Encourager au réemploi, à la réparation et à une consommation plus intelligente

L'économie circulaire suppose également le réemploi, la réparation, en un mot : le recyclage. La Chambre de métiers et de l'artisanat et l'association Tri-Tout Solidaire, en partenariat avec les associations locales œuvrant dans l'économie circulaire, proposent de mettre en œuvre les démarches **Répar'acteurs** et **Repair' Cafés** afin de mettre en relation les acteurs de la filière et de promouvoir la réparation auprès du grand public.



[zoom sur]



LES « REPAIR'CAFÉS »
 TRI-TOUT SOLIDAIRE :
 DES ATELIERS
 DE RÉPARATION
 PARTICIPATIFS POUR
 REDONNER UNE SECONDE
 VIE AUX OBJETS DANS LA
 CONVIVIALITÉ

Portés par la ressourcerie Tri-Tout Solidaire, les « **Repair' Cafés** » sont des ateliers de réparation, envisagés dans un premier temps dans le quartier Claires-Fontaines à Coutances (en lien avec le programme Quartier Prioritaire de la Ville). Il s'agit de rendez-vous thématiques mensuels pour montrer aux

citoyens comment réparer, transformer et donner une seconde vie aux objets.
 « *La convivialité et la transmission de savoirs en tissant du lien social entre les générations est notre leit-motiv chez Tri-Tout Solidaire. Nous souhaitons aider les personnes à apprendre à réparer, nettoyer et entretenir leurs objets de façon à limiter la production de déchets* », déclare Antoine Bailly, directeur de la ressourcerie. Cette association auto-financée à 85 % emploie actuellement 13 personnes. Grâce au soutien de 46 bénévoles, ce sont 260 tonnes d'objets récupérés dont 47 % est revendu dans le magasin de Coutances, 47 % orientés vers des filières de recyclage et les 6 % restants traités en déchetterie.

3. VALORISER LES DÉCHETS ET PRÉVENIR LEUR PRODUCTION : LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES

Une des vocations de l'économie circulaire étant de créer de la valeur positive, les déchets des uns peuvent devenir les ressources des autres. C'est le pari que font plusieurs entreprises du territoire : **ValO'strea**, une entreprise de valorisation des coquilles d'huîtres et de Saint-Jacques, **CGLS**, qui propose de valoriser les terres de déblais en réutilisant sur site des matériaux issus de déblais inertes et non pollués ; enfin, l'entreprise **Plagecolo** qui collecte et trie les déchets des plages du territoire et qui souhaite recycler ce plastique à des fins artisanales.

> Engager la structuration de la filière méthanisation

Dans le cadre de la reconstruction de l'exploitation agricole du lycée agricole de Coutances, un projet entièrement porté et financé par la Région et qui a vocation à l'exemplarité en termes d'autosuffisance énergétique (bâtiments en ossature bois, récupération des eaux de pluie...), une micro-station de méthanisation va être installée afin de produire du biogaz. Les travaux devraient débuter au printemps 2020.

[zoom sur]

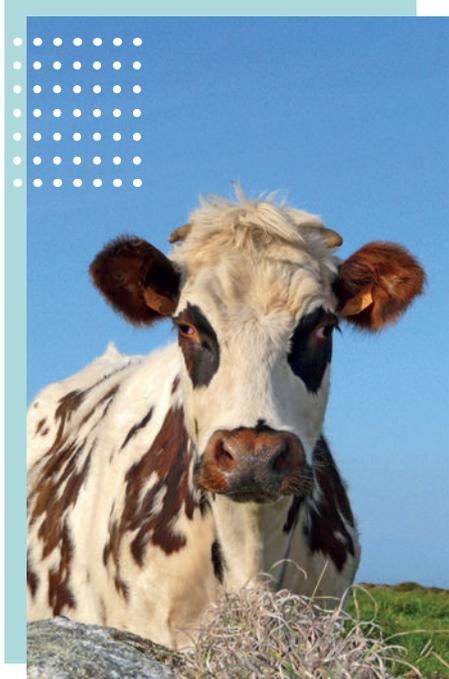


« 11 000 tonnes de déchets coquilliers non valorisés par an pour le secteur Manche-Calvados (environ 5 000 tonnes pour le seul département de la Manche). La gestion de ces déchets (huîtres, coquilles Saint-Jacques et pétoncles) issus de la pêche et de l'aquaculture se fait de manière individuelle, allant de l'élimination par un prestataire au rejet dans le milieu naturel, alors que ces matières pourraient servir notamment dans l'agriculture. » C'est le constat que fait Fabien Lainé qui a créé ValO'strea, une jeune société de valorisation de déchets et sous-produits coquilliers en mars 2018.

L'entreprise se fixe pour objectif de développer et commercialiser un ensemble de solutions visant à recycler et valoriser les déchets non dangereux issus des produits de la mer. Dans un premier temps, Fabien Lainé se concentrerait plutôt sur deux types de débouchés pour commercialiser cette matière première secondaire : l'alimentation animale et l'amendement agricole avant un potentiel développement vers le bioplastique, le bâtiment et la cosmétique.

L'entreprise prévoit l'emploi de plusieurs personnes en voie d'insertion.

[zoom sur]



INNOVATION : UNE MICRO-STATION DE MÉTHANISATION SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE RÉNOVÉE DU CAMPUS « MÉTIERS NATURE » DE COUTANCES

Le lycée agricole de Coutances a une mission d'enseignement, d'animation du territoire, d'expérimentation et de développement agricole, de coopération internationale et d'insertion. Ce projet d'installation d'une micro-unité de méthanisation s'inscrit directement dans cette mission d'expérimentation et de développement agricole. Se voulant exemplaire en termes de respect de l'environnement et d'autosuffisance énergétique, le projet se place dans une logique d'économie circulaire : le méthaniseur produira du biogaz à partir de fumiers issus de l'exploitation bovine

du lycée. Le surplus de digestats servira à fournir les maraîchers du territoire en demande de matière organique pour l'amendement de leurs cultures. Le biogaz permettra de produire de l'électricité autoconsommée sur place et la chaleur produite couvrira les besoins en chauffage des serres horticoles voisines.

« Nous souhaitons mettre en place à l'échelle d'une petite exploitation un système de valorisation de nos propres effluents d'élevage, définir la quantité minimum d'intrants et le seuil de rentabilité afin de sortir un modèle économique viable », déclare Benoît Bulot, proviseur de l'établissement. En effet, l'un des objectifs recherchés à travers cet outil de démonstration à visée pédagogique est de définir un modèle duquel pourraient s'inspirer de petites et moyennes structures agricoles afin d'installer leur propre unité de méthanisation.

> ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, PRODUIRE DES ÉNERGIES ALTERNATIVES, AGIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Les crises climatiques et énergétiques qui ont lieu depuis plusieurs années ont des conséquences économiques et accentuent les inégalités sociales. Sur un territoire concerné aussi par les risques littoraux liés au changement climatique, il devient impératif de travailler à diminuer l'empreinte carbone des activités et de prévoir des solutions d'adaptation.

Lauréat de l'appel à projet Région Normandie/Ademe « **Territoire durable 2030** », le territoire de Coutances mer et bocage s'est engagé à élaborer une stratégie et un programme d'actions ambitieux pour, d'ici à 2030*, réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la consommation d'énergie de 40 % et augmenter la part d'énergie renouvelable à 32 % dans la consommation énergétique globale. Terre venteuse et bocagère par excellence, la communauté de communes dispose d'un potentiel important d'énergies renouvelables, éolienne et bois-énergie.

Les résultats attendus dans le cadre du contrat de transition écologique sont d'améliorer le bilan énergétique du territoire en développant des solutions innovantes de production locale d'énergies renouvelables, de tendre vers plus de sobriété énergétique et de favoriser une mobilité durable, reposant moins sur les énergies fossiles et la voiture.

1. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET PRODUIRE DES ÉNERGIES ALTERNATIVES

Pour développer la production d'énergie renouvelable, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants ou favoriser des économies d'énergie, une réflexion sur la création d'un fonds

d'investissement dans les énergies renouvelables sera conduite. Il s'agit de mettre à disposition des porteurs de projets une somme d'argent qui sera réutilisable au fur et à mesure de son remboursement.

À Hambye, un projet de mutualisation de production d'énergie renouvelable est en train de voir le jour. Il vise à construire une chaufferie au bois et à développer un réseau de chaleur pour couvrir les besoins en chauffage de l'école, de la mairie et des deux logements communaux. Enfin, l'usine de papier Papeco souhaite déterminer une stratégie afin de substituer sa consommation d'énergie issue des énergies fossiles par de l'énergie issue de sources plus vertueuses.

* Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015.

[zoom sur]



Après une étude menée en étroite collaboration entre Coutances mer et bocage et la mairie d'Hambye pour envisager un renouvellement de la chaufferie de l'école (fonctionnant actuellement au fioul et en fin de vie), et créer un réseau de chaleur afin d'alimenter les bâtiments voisins (mairie et logements communaux) selon des méthodes plus vertueuses pour l'environnement, la commune d'Hambye s'est rapprochée du **Syndicat d'Énergies de la Manche** (SDEM 50) pour lui transférer la compétence « Réseau de chaleur ». Le SDEM 50 agit en faveur de la transition énergétique et

soutient le développement de chaufferies biomasses pour favoriser l'économie locale et valoriser la haie bocagère. « *Notre rôle est de développer les chaufferies bois en levant les obstacles techniques, économiques et d'ingénierie sur le territoire. Nous assurons la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre ainsi que l'exploitation, l'entretien et l'approvisionnement des chaufferies* », indique Michel Rault, responsable du pôle « Énergie » du SDEM 50. Dans une logique de circuits courts, l'approvisionnement en bois déchiqueté s'opère via l'association Haieco Bois qui garantit un approvisionnement à moins de 30 km.

2. UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ RURALE À L'ÉCHELLE DE COUTANCES MER ET BOCAGE

Au vu de l'importance des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport sur son territoire – le transport routier représente plus de 30 % de la consommation d'énergie – Coutances mer et bocage souhaite agir pour une mobilité durable à travers la mise en place d'une stratégie de mobilité rurale.

À long terme, la collectivité vise la diminution de la prédominance de l'automobile au profit d'autres modes de transport (collectifs, autopartagés, vélo, piéton...) tout en facilitant les déplacements des habitants, y compris ceux des personnes fragiles ou isolées, et l'accès à l'emploi et aux équipements publics.

Cherchant à équilibrer et à concilier les différents modes de déplacements, le plan de mobilité rurale propose une approche

globale des déplacements dans les territoires ruraux et favorise l'attractivité du territoire en participant à instaurer un meilleur cadre de vie. La mise en place de ce plan se fera en trois temps : un diagnostic, une phase de co-construction de la stratégie globale avec les acteurs locaux et la population et enfin un programme d'actions dont le démarrage est prévu à l'automne 2020.

> VERS UN TERRITOIRE ÉCO-EXEMPLAIRE

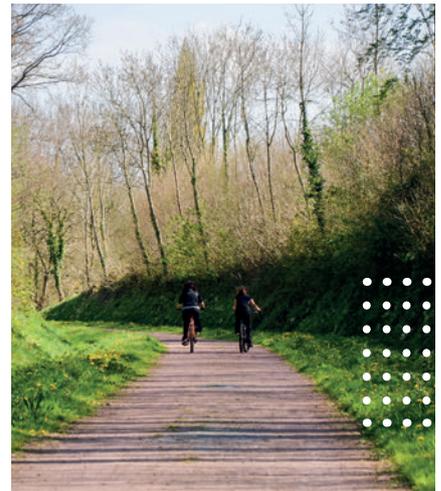
Les différents programmes menés sur le territoire depuis quelques années (Notre littoral pour demain, LiCCo*...) ont contribué à une prise de conscience collective de la fragilité du territoire.

En s'engageant activement dans le contrat de transition écologique, Coutances mer et bocage souhaite faire de son territoire – mais aussi de la collectivité – un modèle d'exemplarité et de mobilisation.

Montrer l'exemple passe par la mise en place d'une démarche de développement durable au sein même des services de Coutances mer et bocage pour contribuer à modifier les comportements des agents : favoriser la compréhension des enjeux (consommation d'énergie, d'eau, gestion des déchets en interne, déplacement des agents, égalité hommes/femmes, aménagements extérieurs et biodiversité, accessibilité pour les travailleurs handicapés...), former le personnel, impliquer les élus et entretenir la motivation de tous dans la durée.

L'exemplarité passe aussi par l'éducation à l'environnement et au développement durable et la proposition de nouveaux outils

pour faire des habitants des acteurs de leur territoire. Trois projets se développent actuellement sur ces questions : la création d'un tiers-lieu consacré aux thématiques de développement durable qui laisserait la place à l'innovation, la sensibilisation et la démonstration sur la transition écologique ; la création d'une éco-caravane mobile et partagée au service de l'environnement, la transition écologique et l'échange intergénérationnel ; enfin un programme d'animations destiné au grand public et aux scolaires en faveur d'une consommation plus respectueuse des ressources naturelles depuis les techniques d'un jardinage éco-responsable jusqu'aux découvertes sensorielles et culinaires du potager.



*Littoraux et Changements Côtiers (2011-2014), programme Interreg franco-britannique visant à accompagner les populations côtières pour comprendre et se préparer aux effets du changement climatique.

[zoom sur]



L'ÉCO-CARAVANE, UN OUTIL MOBILE, INÉDIT, CONNECTÉ ET PARTAGÉ POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT !

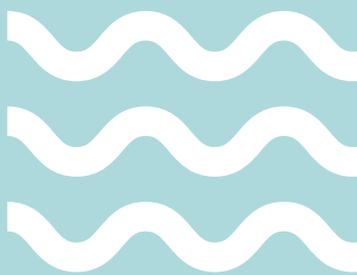
Ce nouvel outil, dont l'association AVRIL initie et coordonne l'utilisation, est le premier du genre dans le département. L'éco-caravane est mise au service de l'environnement, de la transition écologique et de l'échange intergénérationnel à l'attention de tous ceux pour qui la démarche de transition est compliquée. Le principe qui guide le projet est d'abord le partage des connaissances, la découverte et la promotion des atouts et des spécificités du territoire (nature, culture, activités...) par le biais d'animations développées autour de quatre thématiques principales :

- > L'exploration et la compréhension de la biodiversité locale,
- > L'adaptation locale au changement climatique et ses opportunités,
- > L'environnement et la santé (eau, air, déchets, alimentation...)
- > La mobilité (locale, internationale, intergénérationnelle...).

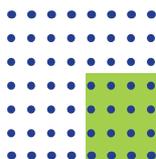
« Nous souhaitons favoriser les synergies et les partenariats entre les associations qui œuvrent en faveur de l'environnement, la solidarité, la jeunesse et le social, nombreuses sur le territoire de Coutances mer et bocage », précise Véronique Desfeux-Mézière, directrice de l'association Avril.

Conçue sur les modèles des Fab Lab et des Tiny Houses (petites maisons itinérantes, construites sur deux essieux et à haut potentiel énergétique), l'éco-caravane disposera d'une connexion Internet, d'équipements audiovisuels et de documentation gratuite de façon à permettre aux intervenants d'organiser sorties sur le terrain et ateliers participatifs (jeux coopératifs, manipulation, création d'objets...). Ce projet permettra de créer des rendez-vous réguliers en divers points du territoire, même les plus isolés, et proposera des animations intergénérationnelles gratuites et adaptées au public sans discrimination, en utilisant notamment le jeu, les sciences participatives et le faire-ensemble, pour créer du lien et dynamiser les propositions.

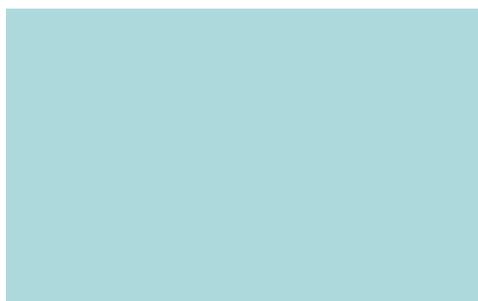
VOUS
SOUHAITEZ
PROPOSER
UNE
ACTION ?



VOUS SOUHAITEZ
SIMPLEMENT
SUIVRE L'ACTUALITÉ
DES PROJETS ?



REJOIGNEZ NOTRE
ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS !



Contrat de
Transition
Écologique



CONTACT

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COUTANCES MER ET BOCAGE

> **Coordination**



> **Retrouvez toutes les actus sur :** www.coutancesmeretbocage.fr et  **Coutances mer et bocage**

Clara Osadtchy
Cheffe de projet Contrat de transition écologique
cte@communaute-coutances.fr
02 61 67 14 76

Coutances mer et bocage
Hôtel de Ville - BP 723
50207 Coutances Cedex
02 33 76 55 55

Sous-préfecture de Coutances
Square Lebrun - BP 729
50207 Coutances Cedex
02 33 19 08 80